

Ateliers oléicole, horticole et paysager de l'EPLEFPA Les Alpilles Saint Rémy de Provence

Présentation de l'exploitation



Jardins thématiques, le bassin japonais



Récolte des olives 2009 : Médaille d'Or AOC de la
Vallée des Baux, concours de Nyons

Au cœur des Alpilles « une exploitation au service du développement environnemental, social et économique du territoire et du PNR ».

Aujourd'hui notre exploitation regroupe 3 ateliers : un atelier oléicole regroupant plusieurs parcelles dans les Alpilles représentant environ 2 000 pieds d'oliviers, un atelier de production horticole dans les jardins du lycée à Saint Rémy de Provence constitué de 2 serres de production, d'une serre de vente et d'un atelier de travaux paysagers offrant aux élèves, apprentis et stagiaires le support de jardins à thème pour l'apprentissage de leur métier. La superficie totale est de 8 000 m². En outre le massif des Alpilles et le PNR offrent une zone pédagogique exceptionnelle pour les filières de Gestion des Milieux Naturels et de la Faune (GMNF).

Notre exploitation se donne pour objectifs d'être :

- Une exploitation agricole, paysagère et commerciale durable, financièrement autonome à terme et bien intégrée dans son environnement ;
- Un lieu de pédagogie adapté aux filières de l'établissement prenant en compte les impératifs écologiques ;
- Un lieu d'échanges et d'ouverture sur le territoire où nous accueillons nos multiples partenaires français et étrangers.

Les projets développés sur l'exploitation de l'EPL sont :

Atelier oléicole :

- Réduire des intrants en vue de la certification en agriculture biologique ;
- Affiner les façons culturales afin de réduire les apports d'eau et favoriser la biodiversité dans les parcelles (Utilisation d'outils à dents non animés par la PDF afin de ne pas mélanger les couches du sol, fauchages raisonnés, engrais verts, apports de compost localisés, broyage sur place des déchets de taille...);

A.G.I.R démarche de la Région Provence Alpes Côte d'Azur pour la maîtrise de l'énergie et la promotion des énergies renouvelables s'inscrit dans les principes du développement soutenable des politiques régionales et permet de soutenir des plans d'actions et des initiatives exemplaires et novatrices. A.G.I.R voit les projets de tous types d'acteurs se multiplier avec plus de 600 projets innovants soutenus et concernant plus de 100 000 personnes. La démarche «Vers 100 exploitations et coopératives agricoles exemplaires» est une démarche globale pour aider les agriculteurs à diminuer l'impact environnemental de leur exploitation.





Réseau : Exploitations exemplaires des Établissements Agricoles Publics de formation de la Région Provence-Alpes- Côte d'Azur

- Evaluer l'évolution de la biodiversité, déterminer des bio-indicateurs de l'évolution des qualités agro-environnementales des parcelles.

Atelier productions horticoles :

- Multiplication de jeunes plants d'oliviers dans un objectif de conserver et promouvoir de vieilles variétés ;
- Création d'une gamme de végétaux xérophiles méditerranéens ;
- Structuration de l'espace de vente ;
- Réduction de la consommation d'eau, de fertilisants, de phytopharmacie

Espaces paysagers :

- Mise en place de la gestion différenciée
- Objectif « zéro phyto »
- Meilleure gestion de l'eau accompagnée d'une très forte réduction des surfaces irriguées
- Valorisation des déchets fermentescibles
- Observation de l'évolution de la biodiversité

Diagnostics

La grande dispersion de nos parcelles oléicoles implique de très nombreux déplacements et il est souhaitable de mettre en place des moyens pour les optimiser.

La valorisation des déchets fermentescibles par broyage sur les parcelles ou au sein de la plateforme de compostage a permis de très fortement réduire les déplacements vers la déchetterie. Le volume (incluant les déchets de la production horticole) est estimé à 200 m³ par an de déchets verts frais soit environ 35 remorques agricoles évacuées en déchetterie, 70 heures de travail d'agent et 350 kms de parcours. La production nette est estimée à 6 m³ de BRF (bois raméaux fragmentés) utilisés en paillage et mulching et 18 m³ de compost semi mûr utilisé en surfaçage au pied des oliviers soit environ 200 arbres sur un total de 2000.

L'évolution de l'atelier de production horticole vers une gamme méditerranéenne permet de considérablement réduire les besoins en énergie (chauffage) en eau et en fertilisants.

Le passage d'une gestion horticole à une gestion différenciée et extensive des jardins permet une forte réduction des besoins (eau, fertilisants et phytopharmacie) et la production de BRF permet la mise en place de mulch de grande qualité.

➤ *Les consommations d'énergie directe et indirecte :*

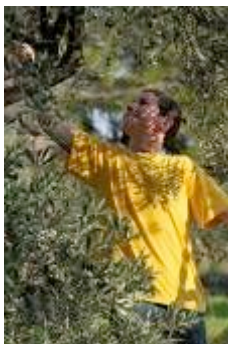
L'exploitation a consommé globalement :

- 962 litres de gas-oil agricole
- 350 litres de gas-oil véhicules (VL)
- 150 litres d'essence petits matériels (tondeuses, tronçonneuses, débroussailleuses à dos...)
- 1910 KW de gaz pour le chauffage des serres
- 106 KW de consommation électrique
- La facture de phytopharmacie s'élève à 590 € (elle n'inclue que des produits agréés par la certification en agriculture biologique)
- L'eau d'irrigation des serres et des jardins est évaluée à 280 m³.



Plan d'actions

1. Avoir une lecture systémique de l'exploitation et de ses impacts
Objectifs :
Réaliser le bilan « Planète » de l'exploitation.
L'exploitation n'étant pas centre constitutif, les données énergétiques n'ont pas pu être isolées dans le budget général. Même si tous les objectifs liés au bilan Planète sont poursuivis par l'établissement.
Mettre en place un budget de gestion sur les consommations énergétiques de l'exploitation et valoriser les économies réalisées.
2. Passage en bio de l'atelier oléicole
Le process a été enclenché depuis plus d'un an, la déclaration étant faite, la certification sera effective dans le courant 2012. Les premiers investissements en matériels ont été financés par le Conseil Régional (phytobac, épandeur de fumier, cultivateur à dents, gyrobroyeur, fût de stockage d'huile). L'aire de compostage ayant été créée en octobre 2009, les premiers apports auront lieu en octobre de cette année
Objectifs :
- Acquérir un tracteur agricole.
- Restituer certaines parcelles afin de recentrer géographiquement la production.
3. Poursuivre et développer la plateforme de compostage, la production de compost et de BRF
Objectifs :
- Etendre la plateforme pour tripler sa capacité d'accueil de produits frais.
- Investir dans un bio composteur des déchets de cuisine pour les intégrer au compostage.
- Acquérir une griffe à fumier à monter sur le godet chargeur du tracteur pour manipuler les produits frais.
4. Orienter la production vers une gamme de végétaux méditerranéens et d'oliviers
Objectifs :
- Aménager la serre froide (écrans thermiques, ombrière, irrigation).
- Investir dans une cellule de multiplication pour les oliviers et les végétaux méditerranéens.
- Terrasser et préparer les plateformes de pépinière.
- Réaliser un réseau de collecte des eaux de drainage des plateformes de pépinière.
- Réaliser un réseau de collecte des eaux pluviales des toitures des serres.
- Investir et mettre en place une citerne enterrée pour la valorisation des eaux de collecte et leur pompage vers le circuit de distribution.
5. Poursuivre la définition des objectifs paysagers des espaces aménagés (gestion différenciée).
Mettre en place un programme de gestion.
Objectifs :
- Investir dans une tondeuse débroussailluse à conducteur marchant et dans un ramasseur de feuilles.
6. Mise en place d'un observatoire de l'évolution de la biodiversité sur les parcelles oléicoles et sur les espaces paysagers



Récolte 2009



Entrée de la jardinerie



Olivier et goutte à goutte

BILAN GLOBAL DES ACTIONS A REALISER (période 2009 / 2012)



**Réseau : Exploitations exemplaires des Établissements
Agricoles Publics de formation de la Région Provence-Alpes-
Côte d'Azur**

PROBLEMATIQUES	ACTIONS ET IMPACTS
Créer des outils de gestion	Avoir une lecture systémique de l'exploitation et ses impacts. Réaliser le bilan « Planète » de l'exploitation.
Réduire les traitements et les transports	Passage en bio de l'atelier oléicole. Poursuivre les investissements
Produire du compost de qualité et du BRF	Agrandissement et professionnalisation de la plateforme pour une augmentation de la production.
Réduire la consommation d'énergie de l'atelier de productions horticoles (gaz et électricité)	Orienter la production vers une gamme de végétaux méditerranéens et d'oliviers Aménager la serre froide.
Réduire la consommation d'eau	Développement d'une gamme végétale xérophile, captage et valorisation des eaux des plateformes de pépinière et des toitures de serre.
Mettre en place une gestion durable des aménagements paysagers favorisant la biodiversité	Objectif zéro produits phytosanitaires. Mise en place de la gestion différenciée.
Evaluer l'impact des mesures agroenvironnementales sur les parcelles oléicoles	Mettre en place un outil d'évaluation sur des parcelles test.



Aération du compost avec l'épandeur de fumier



Reformation du tas



Cultivateur à dents

Contacts

Directrice de l'EPLEFPA : Mme Patricia FROMAGE

Mail : Patricia.fromage@educagri.fr

Tel : 04 90 92 03 20

Coordonateur de l'exploitation : M. Jean François COUSTOMER

Mail : jean-francois.coustumer@educagri.fr

